

SECTIONS	PUBLICS CONCERNES	CATEGORIES	JOURS/HORAIRES	LIEUX D'ENTRAÎNEMENT	COTISATIONS 2017/2018		Hors Bagneux	REDUCTIONS	DOCUMENTS A FOURNIR		EQUIPEMENTS ET PARTICULARITES
									Nouveau	Renouvellement	
RUGBY	ECOLE DE RUGBY	U8 à U10 mixtes (2012 à 2007)	U8 / U10 Mercredi après-midi Samedi après-midi (compétition ou entraînement exceptionnel) Jours et heures d'entraînement définitif mi-juin	Stade Maurice Thorez de Octobre à Avril Stade Port Talbot Septembre et de Avril à Juin	U8 à U12	190 €	+ 20€		1 photo d'identité Règlement de la cotisation certificat médical spécifique à retirer auprès des responsables de la section		TOUS LES DOCUMENTS SONT A RETIRER AUPRES DES RESPONSABLES DE LA SECTION LORS DES ENTRAÎNEMENTS (demande de licence, certificat médical...)
		U12 mixtes (2006)	U12 / U14 Jours et heures d'entraînement définitif mi-juin Samedi après-midi(compétition ou entraînement exceptionnel)		U14	200 €					
	JEUNES	U14 mixtes (2005/2004)			U16 et U18 garçons	210 €					
		U16 garçons (2003/2002)	Jours et heures d'entraînement définitif mi-juin								
		U18 garçons (2001/2000)			U16 et U18 filles	200 €					
	SENIORS	U16, U18 filles (1999/1998)	Jours et heures d'entraînement définitif mi-juin		Séniors féminines	220 €					
		Seniors féminines (à partir de 1997 et avant)	Jours et heures d'entraînement définitif mi-juin		Seniors masculins	250 €					
		Seniors masculins (à partir de 1997 et avant)	Jours et heures d'entraînement définitif mi-juin		Stade Maurice Thorez	Séniors loisirs					
		Equipe folko loisirs	Jours et heures d'entraînement définitif mi-juin								

Horaires, installations sportives et cotisations :

Les horaires, les lieux d'entraînement et les montants des cotisations sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés pour diverses raisons en début ou en cours de saison.

La cotisation :

La cotisation est due pour la saison entière (septembre/juin) et n'est pas remboursable, ni même au prorata (Sauf cas extrêmes, sérieux, justifiés et soumis très tôt à l'administration- à dater du 31 décembre, aucun remboursement possible quel qu'en soit le motif).